

RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST VINCENT (PAT 3) - MISSION DE SÉCURITÉ

Monsieur le Maire expose,
Mesdames, Messieurs,

La restauration du clocher et de la façade de l'église St Vincent (PAT 3) nécessitent l'intervention de corps de métiers différents. Il est donc indispensable de faire appel à un coordinateur en matière de sécurité des personnes.

En application de l'article 28 du NCMP, une consultation a été réalisée et a permis l'obtention de quatre devis.

La meilleure offre a été proposée par ATEBAT, qui s'avère la mieux disante pour un montant de 3 154 € HT (3 772.19 € TTC)

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- attribuer la mission SPS à ATEBAT.

LE CONSEIL ADOPTE

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0